

Les prochains voyages d'études auront lieu en Suisse

École vaudoise
Le Canton veut soutenir le tourisme en Suisse et encourager les déplacements durables.

Venise, Londres ou Barcelone, c'est fini pour les écoliers vaudois qui choisissaient ces destinations prisées pour leurs voyages d'études. Pour cette prochaine année scolaire 2020-2021, cap sur la Suisse! Mercredi dans un communiqué, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) considère qu'il est «important de faire preuve de solidarité économique en soutenant le tourisme». Tous les établissements de la scolarité obligatoire et postobligatoire sont concernés par la décision.

Le 28 février 2020, le DFJC prenait déjà la décision d'annuler et

de proscrire tous les voyages d'études et autres excursions scolaires à l'étranger dans le contexte de l'épidémie de Covid-19. «Pour les mois à venir, la situation demeure d'ailleurs incertaine sur les questions sanitaires et cela complique beaucoup la tâche des établissements et des classes qui préparent leurs voyages», estime le département de Cesla Amarelle.

7 millions dépensés ici

La décision de ne voyager qu'à l'intérieur des frontières n'a pas été prise que pour des raisons organisationnelles. Ainsi, elle permet de contribuer à relancer le tourisme suisse avec un potentiel de retombées estimé à plus de 7 millions pour les seuls établissements de formation vaudois. La conseillère d'État Cesla Amarelle a par ailleurs écrit à la Conférence suisse des di-

«Les jeunes sont nombreux à partager cette volonté»

Communiqués du DFJC

recteurs de l'instruction publique (CDIP) pour inviter ses collègues des autres cantons à faire de même.

Rester en Suisse permet aussi d'organiser des voyages à l'impact climatique plus doux. «Les jeunes en formation sont nombreux à partager cette volonté et à inviter les autorités à poursuivre les réflexions dans ce sens. Avec eux, le département peut ainsi questionner les habitudes de mobilité de ces voyages», avance le DFJC. À noter qu'un guide de voyage en Suisse sera édité à la rentrée par

le département afin d'accompagner les enseignants dans la préparation de leurs sorties.

Épalinges bannit l'avion

À Épalinges, le conseil de direction des écoles primaire et secondaire a décidé pour sa part de bannir les voyages d'études en avion. Sa décision, déjà approuvée par la Municipalité, conduite par le syndic Maurice Mischler (Verts), sera soumise à l'approbation du Conseil communal la semaine prochaine, lui qui avait adopté deux postulats sur le sujet en 2019. Le coût maximal par élève pour une durée de cinq jours reste plafonné à 500 francs. Au cas où l'usage d'un autre moyen de transport que l'avion devait entraîner un surcoût, seule une marge de 10% sera envisageable.

Laurent Antonoff